



Syndicat du Personnel  
Banques-Assurances  
CGT Auvergne-Limousin



Délégués du Personnel Auvergne  
Questions SPBA/CGT

Section Caisse d'Epargne

- Réunion du 3 Février 2017 -

1 – **Assurément 2016** : Ordre, contrordres et vice et versa... Les commerciaux demandent à partir de quand ils auront des procédures claires ? Les anomalies sont pléthores, quid des remontés ? Qu'attendent les Caisses d'Epargne pour taper du poing sur la table ?

**Réponse de la Direction** : *l'offre et les outils informatiques sont en pleine évolution, ce qui implique effectivement une mise à jour constante des processus. Des points réguliers sont réalisés entre la CNP, BPCE VIE et les CEP pour que les anomalies soient corrigées au fur et à mesure.*

**Commentaires SPBA/CGT** : non seulement les corrections se font attendre mais, en plus, on se demande vraiment qui fait quoi à la Cepal devant ces ordres suivis de contrordres... Mais, peut-être que personne ne sait ?

2 – **Auxiliaires d'été** : Quel est le nombre prévu sur 2017 et sur quelle période ?

**Réponse de la Direction** : *cette information sera communiquée au CE.*

**Commentaires SPBA/CGT** : fermer des agences plutôt que d'embaucher, auxiliaires d'été y compris, devient courant... voire banal, pour la Direction ! Comment vont réagir nos clients, qui va réceptionner les chèques, les cartes bancaires,... ? Cela devient de l'empilage → la Direction veut absolument faire fuir un grand nombre de nos clients !!!

3 – **Classification** : Pourquoi tous les salariés n'ont pas été informés de leurs nouvelles classifications ?

**Réponse de la Direction** : *certain collaborateurs connaissent un changement d'intitulé de leur emploi du fait de l'évolution de leur organisation, il a donc été choisi d'adresser simultanément les deux informations.*



**Commentaires SPBA/CGT** : c'est pourquoi dans un 1<sup>er</sup> temps, les salariés concernés n'ont pas eu leur nouvelle classification puis, qu'ensuite, pour certains d'entre eux, ils n'ont pu trouver leur nouvel intitulé dans la liste des définitions d'emploi. Cela fait beaucoup... et pose le problème de signer un avenant à son contrat de travail sans en avoir les tenants et les aboutissants !!!

4 – **Brigade de remplacement** : Tous les salariés concernés ont-ils un véhicule de fonction ? Au niveau des frais annexes, quels sont ceux pris en charges ?

**Réponse de la Direction** : *les salariés des équipes de remplacement n'ont pas de véhicules de fonction. Ils utilisent en priorité les véhicules de service. En cas d'utilisation de leurs véhicules, ils se voient appliquer les règles d'indemnisations de déplacements.*

**Commentaires SPBA/CGT** : peut-être qu'à la place des grosses voitures « Allemandes » qui fleurissent dans le parking souterrain de Delille quelques ZOE suffiraient ; 2 avantages à cela, respect de l'environnement et possibilité pour les collègues d'avoir une voiture de service disponible !

5 – **GCP** : Les nominations pour les postes de GCP sont-ils gelées ?

**Réponse de la Direction** : *les nominations se feront progressivement et notamment via un appel à candidature très ouvert afin de tenir compte des mouvements de personnel consécutifs à la réorganisation du réseau commercial.*

**Commentaires SPBA/CGT** : il ne reste plus qu'à espérer que les promesses déjà faites à certains collègues soient tenues.

6 – **Domilis** : pourquoi n'est-il plus possible de faire domilis pour la CPAM.

**Réponse de la Direction** : *ce dysfonctionnement ne touche a priori que la CPAM du Cantal. ISILIS la société qui gère Domilis a été saisie de la problématique le 10/01/2017 et a donc pris en charge la relation avec la CPAM.*

**Commentaires SPBA/CGT** : enfin une réponse cohérente, plus une recherche de solutions. Ça change des habitudes.



7 – **Tarification** : Les clients se plaignent des augmentations qui n'ont cessé depuis ces dernières années alors que les services diminuent. A fortiori avec les bases d'aujourd'hui et les planchers d'agios. Ne nous mettons pas en dangers dans le contexte actuel ?

**Réponse de la Direction** : *cette question ne relève pas des attributions des délégués du personnel.*

**Commentaires SPBA/CGT** : sauf que c'est toujours les mêmes qui trinquent et les conseillers qui servent de tampons.

8 – **Objectifs IARD** : Des actions sont-elles prévues pour les atteindre car, pour beaucoup, ils sont inatteignables.  
**Réponse de la Direction** : cette question a fait l'objet d'un point à l'ordre du jour du CE du 27 janvier 2017.

**Commentaires SPBA/CGT** : pour nous la campagne a déjà débuté depuis le début de l'année et comme d'habitude la pseudo formation arrive après la bataille.

9 – **Garantie salariale** : Elle porte sur quelle période exactement ? Combien de salariés ont bénéficié de celle-ci en 2017 ?  
**Réponse de la Direction** : la garantie salariale est appliquée une fois par an, soit cette année en janvier 2017 pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2009 au 31 décembre 2016. 32 salariés en ont bénéficié en 2017

**Commentaires SPBA/CGT** : pour exemple si votre période a débuté en avril 2010 vous serez augmenté en janvier 2019 alors que vous devriez l'être en avril 2018. Bien joué de la part de la Direction qui en détournant l'esprit de l'accord gagne 1 an.

10 – **Congés d'été** : Un accord de principe peut-il être donné aux salariés concernés par la réorganisation et qui vont avoir leur affectation modifiée  
**Réponse de la Direction** : une position de principe peut-être donné par le manager sachant que cette position est susceptible d'être revue pour assurer le service à la clientèle.

**Commentaires SPBA/CGT** : avec la possibilité de fermer 3 semaines en août jusqu'à 41 points de vente..., au minimum pour déshabiller Paul et habiller Thierry, le problème sera vite réglé.

11 – **Réorganisation commerciale** : Suite aux 1<sup>ers</sup> entretiens, un retour est-il prévu et sous quel délai ? Les propositions d'affectation seront-elles plurielles ?  
**Réponse de la Direction** : les salariés concernés seront contactés afin de voir avec eux la ou les solutions d'affectations.

**Commentaires SPBA/CGT** : effectivement certains salariés ont été reçus mais pour sans résultat pour l'instant. Le temps passe et la question reste criante d'actualité !



12 – **Phoning et vente** : Un accompagnement est-il prévu ?  
**Réponse de la Direction** : un accompagnement est prévu : c'est un point important dans la mise en œuvre des repères métiers et des actions que réaliseront les promoteurs commerciaux en 2017

**Commentaires SPBA/CGT** : Mais où sont donc passés les fameux repères métiers ? Si vous avez des informations nous sommes preneurs !

13 – **Projet de fermeture Montluçon Albert Thomas** : Les salariés concernés souhaiteraient, ainsi que les élus, avoir le(s) motif(s) qui a (ont) conduit à l'arbitrage en défaveur de cette agence de quartier alors que le scoring et l'implantation géographique dans la ville auraient dû retenir l'attention ?

**Réponse de la Direction** : cette question a fait l'objet d'un débat au CE et CHSCT du 27/01/2017

**Commentaires SPBA/CGT** : une belle pirouette pour éviter des explications qui, de toutes les façons, n'arriveront pas à cacher que la décision est sans fondement et ne tient pas compte, une fois encore, des réalités du terrain

**Divers → Catherine CRESPO demande à la Direction** : si elle a informé les DP ou le CHSCT de la situation difficile qu'elle a vécu depuis mai 2013 ? Si les DP ou le CHSCT ont été consultés sur son licenciement en juillet 2015 ?

**Réponse de la Direction** : elle n'entend pas communiquer avec les DP sur la situation personnelle de Mde CRESPO.

**Commentaires SPBA/CGT** : la Direction aurait-elle quelque chose à se reprocher ? Cette réponse laisse planer le doute ! En séance, nous avons prévenu que nous saisirions l'Inspection du travail si la réponse n'évoluait pas... La Direction a maintenu sa non-réponse... l'Inspection du travail a donc été saisie sur ce point.